

ABONNEMENT. Edition ordinaire... On peut s'abonner pour six mois, mais non pas pour une période de temps indéterminée.

LE PATRY.

PRIX DES ANNONCES. ON S'ANNONCE QUE DANS L'ÉDITION ORDINAIRE. Six lignes et au-dessous, 2s. 6d. pour la première insertion.

Voil. 1. EDITION HEBDOMADAIRE.--MONTREAL, JEUDI, 5 AOUT 1852. No. 30.

VARIÉTÉS. LE COUP D'ÉTAT.

LES POSTONS.—LE CANADA ET LE DUGUESCIN. — SUITE. Les six gènes pratiqués dans la frégate furent ovationnés les uns après les autres, et nous ouvrirent à tour de rôle sur le pont.

lit nous dispenser de toutes celles qui nous attendaient encore sur d'autres pontons. On n'a pas besoin, quand on a sous la main tant de crimes avérés, incontestables de s'abandonner à de simples conjectures; mais, en vérité, si l'on songe à l'horrible état de la mer et au délabrement absolu du vaisseau, il est difficile de ne pas prêter à des ennemis si peu scrupuleux les plus sinistres desseins.

ment dans un livre dont l'auteur est hostile au magnétisme animal. Nous analysons le travail du docteur Carpenter. Caractère général du somnambulisme. — C'est une sorte de rêve en action qui diffère du rêve ordinaire sous les deux points de vue que voici: 1. La suite des pensées est plus que dans le rêve sous la direction des impressions reçues par les sens; 2. Le système musculaire est entièrement sous le contrôle de l'esprit, de sorte que, non-seulement il exprime les émotions de l'âme, mais qu'il obéit à la volonté.

régularité, lors même qu'ils ne peuvent voir. Nous en avons nous-même été témoin, dit M. Carpenter, dans des expériences hypnotiques sur deux sujets, et nous sommes assurés que la vision ne fournissait aucun secours, car nous avons tenu un gros volume entre les yeux et le main de l'écrivain. Faculté de diriger les sens à volonté. — Ce phénomène se montre peut-être plus nettement dans le somnambulisme artificiel ou provoqué que dans le somnambulisme naturel ou spontané.

La Rivière peut avoir un demi mille de largeur. Elle a dans quelques endroits jusqu'à mille pieds de profondeur. Elle roule des eaux noires comme l'encre entre deux murailles inégales et raboteuses formées par des montagnes de granit, s'élevant généralement à huit ou neuf cents et même jusqu'à quinze cents pieds. La vue de ces masses énormes s'élevant perpendiculairement çà et là, et même quelquefois projetant sur les eaux, à quelque chose de saisissant, qu'elle fait passer un frisson sur le corps. Mais il y a pour l'âme un plaisir que les mots ne peuvent décrire.

avoir intention de se promener quelque temps en dehors de la France, ne pourrait-on pas l'inviter à venir promener ses aimables rêveries le long du St. Laurent? M. le Prince-président ne saurait s'en formaliser. Mais cette partie du Canada n'est pas seulement célèbre par ses beautés naturelles, elle l'est encore par ses souvenirs historiques. La Rivière Saguenay est célèbre par le hardi navigateur de St. Malo. Le Saguenay était connu avant Tadoussac et Hochelaga. Jacques Cartier en parle comme d'une "rivière fort profonde et courant entre de hautes montagnes de pierre nue."

Les hamacs s'entrechoquaient et se détachaient violemment des poutres, mais l'on songeait point à se relever, et ceux qui l'on foulaient dans sa chaise ne se plaignaient même point. Bagnets et vêtements roulaient par tout dans une eau fétide vomie par les *Autolots* comme par autant d'écluses. Un dernier effort de la mer ébranla tout le navire; le vent déchirait les voiles sur les vergues et les jetait dans les rouges de la machine à vapeur. Voiles et vapeur cessèrent au même instant tout service; on n'entendit plus que le bruit des pompes dans les profondeurs de la cale. La frégate s'était affaïssée comme un noyé dont les bras et le cœur manqueraient à la fois!

Etat intermédiaire entre le somnambulisme et le rêve. — Le somnambulisme peut se transformer en rêve ordinaire. Ainsi le parler ordinaire dans le sommeil peut être rapporté, soit au rêve, soit au somnambulisme, suivant la définition qu'on adoptera. Observation remarquable. — Un officier, dont parle le docteur James Gregory, appartenait à cette classe intermédiaire plus rapprochée du somnambulisme que du rêve ordinaire. Cet officier, qui faisait partie de l'expédition envoyée à Louisbourg en 1758, avait l'habitude de jouer ses rêves, et on pouvait en diriger le cours en lui parlant à l'oreille. Ses compagnons de voyage s'amusèrent perpétuellement à ses dépens. Un soir de quelle qu'il finissait par un duel, et quand les parties furent supposées au rendez-vous, on lui mit un pistolet dans la main; il lâcha la détente: le bruit le réveilla. Une autre fois, le trouvant endormi sur un coffre, dans la cabine, il lui firent croire qu'il était tombé par-dessus bord et exhortèrent à se sauver en nageant; aussitôt il imita les mouvements de la natation.

Si les doigts sont fléchis, le bras étant porté en avant dans la position de donner un coup, c'est l'idée de boxer qui surgit. (La scène se passe à Londres.) Accroissement extraordinaire de la force musculaire. — M. Braid a montré qu'un degré extraordinaire de force peut être produit dans les muscles déterminés, soit par une action directe sur les muscles eux-mêmes, soit en provoquant l'état mental le plus propre à susciter dans ces organes une grande énergie. Ainsi, on détermine la contraction des muscles extenseurs d'un membre en frottant doucement ou en comprimant la peau qui les recouvre; et cette contraction, non-seulement soulève le membre, mais encore le tient fixe d'une façon cataleptique bien plus longtemps qu'aucun effort de la volonté ne pourrait le faire. On fait cesser cette contraction en dirigeant un courant d'air sur la peau. Il semble qu'aucune attention du sujet soit rapportée des muscles sur la membrane.

Levez la main du somnambule au-dessus de sa tête et fléchissez les doigts sur la paume, l'idée de grimper, de se balancer, de tirer une corde, etc., est provoquée. Si, au contraire, on fléchit les doigts tout en laissant pendre le bras le long du corps, l'idée qu'on excite est celle de lever un poids. Si les doigts sont fléchis, le bras étant porté en avant dans la position de donner un coup, c'est l'idée de boxer qui surgit. (La scène se passe à Londres.) Accroissement extraordinaire de la force musculaire. — M. Braid a montré qu'un degré extraordinaire de force peut être produit dans les muscles déterminés, soit par une action directe sur les muscles eux-mêmes, soit en provoquant l'état mental le plus propre à susciter dans ces organes une grande énergie.

En descendant, les rives deviennent de plus en plus escarpées; au Nord elles s'élèvent jusqu'à 2,000 pieds; ce ne sont de tous côtés que collines, monticules, montagnes, ou rochers; des îles escarpées apparaissent à la surface du fleuve. C'est un spectacle grand, majestueux. Pour parler de toutes les places qui méritent d'attirer l'attention du voyageur, il faudrait nommer toutes les paroisses, tous les villages de l'Islet, et les paroisses de St. Jean Port Joly, de St. Roch, de la Rivière-du-Loup et de Cacoua semblent dépasser tout le reste. Sur la rive Nord, les Éboulements et la paroisse de St. Irénée ont aussi un aspect pittoresque et agréable. La Malbaie ou le Rowland Hill s'arrête quelque temps, offre aussi une perspective admirable. Enfin durant tout le trajet jusqu'à Québec, à Cacoua, on ne peut se lasser d'admirer. Chaque lieu de ce trajet pourrait fournir matière à une longue description poétique. La seule chose qui peut-être fatiguer le voyageur, c'est qu'il ne peut trouver de termes pour exprimer son enthousiasme.

UN SOUFFLET À PROPOS D'UN CIGARETTE. Etes-vous initié aux mystères du domino, ce jeu qui, suivant un homme d'esprit, plaie aux sots, parce qu'il les occupe, et aux hommes intelligents, parce qu'il ne les occupe pas? Appréciez-vous tous les avantages de la pose? Redoutez-vous suffisamment le double six? Estimez-vous à sa juste valeur le double blanc? Si oui, vous êtes encore un novice auprès de M. Philpou, pas le créateur de la Caricature, oh! non! M. Philpou, le marchand de vins en gros, l'homme à la pose savante, à la culotte victorieuse, l'homme-domino, ainsi que l'ont dénommé ou surnommé des négociants de l'Archêpôt. — Le cigare s'est pas à moi, s'écrie M. Philpou; il appartient à M. Fongeroux. — Il n'est ni à vous ni à lui, répond Chollier; il est à celui qui le fumera, et je l'allume. — En l'air encore un, s'écrie le fils de Tétis, au domino, en v'la encore un qui n'a pas passé par mes mains. — Ouï, avoue courtoisement ce sordid Chollier, oui, mais en revanche voici un cigare qui passera par les miennes. — Et le cigare s'est pas à moi, s'écrie M. Philpou; il appartient à M. Fongeroux. — Il n'est ni à vous ni à lui, répond Chollier; il est à celui qui le fumera, et je l'allume. — Mais M. Fongeroux n'entend pas de cette oreille-là; et il constate son droit de propriété par une parole assez maladroite. Chollier, qui, malgré ses cheveux blancs, est encore sanguin, riposte vivement, abusant, comme beaucoup de vieillards, de femmes ou d'enfants, de sa faiblesse relative; il va même, à ce qu'il paraît, jusqu'au mot de polisson inclusivement. Fongeroux se fâche et donne à Chollier un soufflet, ma foi! oui, un soufflet, et il s'empresse de dire à Chollier: "Je suis à votre disposition à tout, depuis le pistolet jusqu'à la police correctionnelle." Chollier a choisi cette dernière arme. — Devant le tribunal, le plaigant se pose en patriarcale. Malheureusement pour lui, ou plutôt heureusement pour Fongeroux, ses antécédents ne sont pas purs de toute violence. Lui aussi, dans son temps, a distribué des soufflets; aussi Fongeroux n'est-il condamné qu'à cent francs d'amende et aux dépens. — Et M. Philpou, l'Agammemnon de la pose, l'Ulysse de la culotte! M. Philpou, qui a tout fait pour arranger l'affaire, est toujours l'homme-domino; et jouez pas avec lui, il est trop fort pour vous.

Et bien! je le déclare, et je ne crains pas que les limiers de haute et basse police, toujours à l'affût des lâchetés et des défaillances, osent eux-mêmes affirmer le contraire: parmi tant d'hommes, habitués, presque tous, au bien-être, parmi ces pauvres gens de la campagne, dont la vie jusque-là si paisible était si brusquement livrée à tous les tourments de l'âme, à toutes les avanies que le corps peut subir, à une vraie tempête de huit jours, pas un, sur la Canada, ne s'est montré faible, pas un n'a fléchi! On n'avait pas encore en le temps, pour ébranler et braver la fermeté des vieillards ou des pères de famille, d'exploiter la douleur des femmes et des enfants. Au Canada, la tenue des républicains a été parvenue. Il s'y était formé comme une atmosphère de résignation et de courage, où les cœurs, du moins, respiraient à l'aise et se dilataient. Chaque soir, pour se raffraîchir dans l'épreuve, on se racontait les persécutions constamment déchaînées, sous les vieux régimes, contre les hommes de foi et de dévouement; les cabanons de Paris, les cellules de Doullens, les longs ennuis des loges à double grille du Mont St. Michel, si énergiquement racontés par mon ami Martin Bernard; et les plus convaincues montraient l'avenir, et ils parvenaient à ranimer toutes les espérances. Ça venait à soi, malgré une interdiction absolue et malgré les injures des gardiens, on chantait les hymnes de la République et du Socialisme. Quand nous chantaient à rebord, les proscrits, renfermés en face de nous faisaient silence, et quand nos voix se taisaient, l'hymne recommençait à tribord. Les matelots bravaient la consigne, et, se mêlant aux gardes-marmottes courroucés, nous écoutaient avec une visible émotion. Lachambeaudie disait ces paroles ou respire une charité si douce et à la fois si ardente. D'autres poètes racontaient les misères des peuples européens et flétrissaient le cynisme de leurs oppresseurs. Un d'eux, un jeune homme qui sera célèbre un jour, s'il n'est pas emporté par la réaction bonapartiste, E... V... nous récitait une satire brûlante que lui avaient inspirée les massacres de Naples et de Sicile. Il dénonçait à l'indignation de l'humanité le grand parjure royal du 15 mai 1848. Chaque de ses vers était une accablante allusion contre les massacres de Paris et des provinces, contre le parjure présidentiel, plus grand encore, le 2 décembre 1851. Le fils de la reine Hortense prenait place à même pilori que le fils de la reine Caroline. Louis-Bonaparte était écaré sous Bomba. La colère des gardiens montait à son paroxysme; le plus instruit des gardes s'exprimait: "C'est en vain que vous mettez là des noms de l'histoire ancienne; nous comprenons tout. Silence, ou je fais feu!" On rit à la bévue, mais il fallut bien se taire. Il n'y a pas d'opinion historique ou littéraire qui ait été respectée quand on peut l'appuyer d'un coup de pistolet.

Et bien! je le déclare, et je ne crains pas que les limiers de haute et basse police, toujours à l'affût des lâchetés et des défaillances, osent eux-mêmes affirmer le contraire: parmi tant d'hommes, habitués, presque tous, au bien-être, parmi ces pauvres gens de la campagne, dont la vie jusque-là si paisible était si brusquement livrée à tous les tourments de l'âme, à toutes les avanies que le corps peut subir, à une vraie tempête de huit jours, pas un, sur la Canada, ne s'est montré faible, pas un n'a fléchi! On n'avait pas encore en le temps, pour ébranler et braver la fermeté des vieillards ou des pères de famille, d'exploiter la douleur des femmes et des enfants. Au Canada, la tenue des républicains a été parvenue. Il s'y était formé comme une atmosphère de résignation et de courage, où les cœurs, du moins, respiraient à l'aise et se dilataient. Chaque soir, pour se raffraîchir dans l'épreuve, on se racontait les persécutions constamment déchaînées, sous les vieux régimes, contre les hommes de foi et de dévouement; les cabanons de Paris, les cellules de Doullens, les longs ennuis des loges à double grille du Mont St. Michel, si énergiquement racontés par mon ami Martin Bernard; et les plus convaincues montraient l'avenir, et ils parvenaient à ranimer toutes les espérances. Ça venait à soi, malgré une interdiction absolue et malgré les injures des gardiens, on chantait les hymnes de la République et du Socialisme. Quand nous chantaient à rebord, les proscrits, renfermés en face de nous faisaient silence, et quand nos voix se taisaient, l'hymne recommençait à tribord. Les matelots bravaient la consigne, et, se mêlant aux gardes-marmottes courroucés, nous écoutaient avec une visible émotion. Lachambeaudie disait ces paroles ou respire une charité si douce et à la fois si ardente. D'autres poètes racontaient les misères des peuples européens et flétrissaient le cynisme de leurs oppresseurs. Un d'eux, un jeune homme qui sera célèbre un jour, s'il n'est pas emporté par la réaction bonapartiste, E... V... nous récitait une satire brûlante que lui avaient inspirée les massacres de Naples et de Sicile. Il dénonçait à l'indignation de l'humanité le grand parjure royal du 15 mai 1848. Chaque de ses vers était une accablante allusion contre les massacres de Paris et des provinces, contre le parjure présidentiel, plus grand encore, le 2 décembre 1851. Le fils de la reine Hortense prenait place à même pilori que le fils de la reine Caroline. Louis-Bonaparte était écaré sous Bomba. La colère des gardiens montait à son paroxysme; le plus instruit des gardes s'exprimait: "C'est en vain que vous mettez là des noms de l'histoire ancienne; nous comprenons tout. Silence, ou je fais feu!" On rit à la bévue, mais il fallut bien se taire. Il n'y a pas d'opinion historique ou littéraire qui ait été respectée quand on peut l'appuyer d'un coup de pistolet.

Et bien! je le déclare, et je ne crains pas que les limiers de haute et basse police, toujours à l'affût des lâchetés et des défaillances, osent eux-mêmes affirmer le contraire: parmi tant d'hommes, habitués, presque tous, au bien-être, parmi ces pauvres gens de la campagne, dont la vie jusque-là si paisible était si brusquement livrée à tous les tourments de l'âme, à toutes les avanies que le corps peut subir, à une vraie tempête de huit jours, pas un, sur la Canada, ne s'est montré faible, pas un n'a fléchi! On n'avait pas encore en le temps, pour ébranler et braver la fermeté des vieillards ou des pères de famille, d'exploiter la douleur des femmes et des enfants. Au Canada, la tenue des républicains a été parvenue. Il s'y était formé comme une atmosphère de résignation et de courage, où les cœurs, du moins, respiraient à l'aise et se dilataient. Chaque soir, pour se raffraîchir dans l'épreuve, on se racontait les persécutions constamment déchaînées, sous les vieux régimes, contre les hommes de foi et de dévouement; les cabanons de Paris, les cellules de Doullens, les longs ennuis des loges à double grille du Mont St. Michel, si énergiquement racontés par mon ami Martin Bernard; et les plus convaincues montraient l'avenir, et ils parvenaient à ranimer toutes les espérances. Ça venait à soi, malgré une interdiction absolue et malgré les injures des gardiens, on chantait les hymnes de la République et du Socialisme. Quand nous chantaient à rebord, les proscrits, renfermés en face de nous faisaient silence, et quand nos voix se taisaient, l'hymne recommençait à tribord. Les matelots bravaient la consigne, et, se mêlant aux gardes-marmottes courroucés, nous écoutaient avec une visible émotion. Lachambeaudie disait ces paroles ou respire une charité si douce et à la fois si ardente. D'autres poètes racontaient les misères des peuples européens et flétrissaient le cynisme de leurs oppresseurs. Un d'eux, un jeune homme qui sera célèbre un jour, s'il n'est pas emporté par la réaction bonapartiste, E... V... nous récitait une satire brûlante que lui avaient inspirée les massacres de Naples et de Sicile. Il dénonçait à l'indignation de l'humanité le grand parjure royal du 15 mai 1848. Chaque de ses vers était une accablante allusion contre les massacres de Paris et des provinces, contre le parjure présidentiel, plus grand encore, le 2 décembre 1851. Le fils de la reine Hortense prenait place à même pilori que le fils de la reine Caroline. Louis-Bonaparte était écaré sous Bomba. La colère des gardiens montait à son paroxysme; le plus instruit des gardes s'exprimait: "C'est en vain que vous mettez là des noms de l'histoire ancienne; nous comprenons tout. Silence, ou je fais feu!" On rit à la bévue, mais il fallut bien se taire. Il n'y a pas d'opinion historique ou littéraire qui ait été respectée quand on peut l'appuyer d'un coup de pistolet.

Et bien! je le déclare, et je ne crains pas que les limiers de haute et basse police, toujours à l'affût des lâchetés et des défaillances, osent eux-mêmes affirmer le contraire: parmi tant d'hommes, habitués, presque tous, au bien-être, parmi ces pauvres gens de la campagne, dont la vie jusque-là si paisible était si brusquement livrée à tous les tourments de l'âme, à toutes les avanies que le corps peut subir, à une vraie tempête de huit jours, pas un, sur la Canada, ne s'est montré faible, pas un n'a fléchi! On n'avait pas encore en le temps, pour ébranler et braver la fermeté des vieillards ou des pères de famille, d'exploiter la douleur des femmes et des enfants. Au Canada, la tenue des républicains a été parvenue. Il s'y était formé comme une atmosphère de résignation et de courage, où les cœurs, du moins, respiraient à l'aise et se dilataient. Chaque soir, pour se raffraîchir dans l'épreuve, on se racontait les persécutions constamment déchaînées, sous les vieux régimes, contre les hommes de foi et de dévouement; les cabanons de Paris, les cellules de Doullens, les longs ennuis des loges à double grille du Mont St. Michel, si énergiquement racontés par mon ami Martin Bernard; et les plus convaincues montraient l'avenir, et ils parvenaient à ranimer toutes les espérances. Ça venait à soi, malgré une interdiction absolue et malgré les injures des gardiens, on chantait les hymnes de la République et du Socialisme. Quand nous chantaient à rebord, les proscrits, renfermés en face de nous faisaient silence, et quand nos voix se taisaient, l'hymne recommençait à tribord. Les matelots bravaient la consigne, et, se mêlant aux gardes-marmottes courroucés, nous écoutaient avec une visible émotion. Lachambeaudie disait ces paroles ou respire une charité si douce et à la fois si ardente. D'autres poètes racontaient les misères des peuples européens et flétrissaient le cynisme de leurs oppresseurs. Un d'eux, un jeune homme qui sera célèbre un jour, s'il n'est pas emporté par la réaction bonapartiste, E... V... nous récitait une satire brûlante que lui avaient inspirée les massacres de Naples et de Sicile. Il dénonçait à l'indignation de l'humanité le grand parjure royal du 15 mai 1848. Chaque de ses vers était une accablante allusion contre les massacres de Paris et des provinces, contre le parjure présidentiel, plus grand encore, le 2 décembre 1851. Le fils de la reine Hortense prenait place à même pilori que le fils de la reine Caroline. Louis-Bonaparte était écaré sous Bomba. La colère des gardiens montait à son paroxysme; le plus instruit des gardes s'exprimait: "C'est en vain que vous mettez là des noms de l'histoire ancienne; nous comprenons tout. Silence, ou je fais feu!" On rit à la bévue, mais il fallut bien se taire. Il n'y a pas d'opinion historique ou littéraire qui ait été respectée quand on peut l'appuyer d'un coup de pistolet.

Et bien! je le déclare, et je ne crains pas que les limiers de haute et basse police, toujours à l'affût des lâchetés et des défaillances, osent eux-mêmes affirmer le contraire: parmi tant d'hommes, habitués, presque tous, au bien-être, parmi ces pauvres gens de la campagne, dont la vie jusque-là si paisible était si brusquement livrée à tous les tourments de l'âme, à toutes les avanies que le corps peut subir, à une vraie tempête de huit jours, pas un, sur la Canada, ne s'est montré faible, pas un n'a fléchi! On n'avait pas encore en le temps, pour ébranler et braver la fermeté des vieillards ou des pères de famille, d'exploiter la douleur des femmes et des enfants. Au Canada, la tenue des républicains a été parvenue. Il s'y était formé comme une atmosphère de résignation et de courage, où les cœurs, du moins, respiraient à l'aise et se dilataient. Chaque soir, pour se raffraîchir dans l'épreuve, on se racontait les persécutions constamment déchaînées, sous les vieux régimes, contre les hommes de foi et de dévouement; les cabanons de Paris, les cellules de Doullens, les longs ennuis des loges à double grille du Mont St. Michel, si énergiquement racontés par mon ami Martin Bernard; et les plus convaincues montraient l'avenir, et ils parvenaient à ranimer toutes les espérances. Ça venait à soi, malgré une interdiction absolue et malgré les injures des gardiens, on chantait les hymnes de la République et du Socialisme. Quand nous chantaient à rebord, les proscrits, renfermés en face de nous faisaient silence, et quand nos voix se taisaient, l'hymne recommençait à tribord. Les matelots bravaient la consigne, et, se mêlant aux gardes-marmottes courroucés, nous écoutaient avec une visible émotion. Lachambeaudie disait ces paroles ou respire une charité si douce et à la fois si ardente. D'autres poètes racontaient les misères des peuples européens et flétrissaient le cynisme de leurs oppresseurs. Un d'eux, un jeune homme qui sera célèbre un jour, s'il n'est pas emporté par la réaction bonapartiste, E... V... nous récitait une satire brûlante que lui avaient inspirée les massacres de Naples et de Sicile. Il dénonçait à l'indignation de l'humanité le grand parjure royal du 15 mai 1848. Chaque de ses vers était une accablante allusion contre les massacres de Paris et des provinces, contre le parjure présidentiel, plus grand encore, le 2 décembre 1851. Le fils de la reine Hortense prenait place à même pilori que le fils de la reine Caroline. Louis-Bonaparte était écaré sous Bomba. La colère des gardiens montait à son paroxysme; le plus instruit des gardes s'exprimait: "C'est en vain que vous mettez là des noms de l'histoire ancienne; nous comprenons tout. Silence, ou je fais feu!" On rit à la bévue, mais il fallut bien se taire. Il n'y a pas d'opinion historique ou littéraire qui ait été respectée quand on peut l'appuyer d'un coup de pistolet.

Et bien! je le déclare, et je ne crains pas que les limiers de haute et basse police, toujours à l'affût des lâchetés et des défaillances, osent eux-mêmes affirmer le contraire: parmi tant d'hommes, habitués, presque tous, au bien-être, parmi ces pauvres gens de la campagne, dont la vie jusque-là si paisible était si brusquement livrée à tous les tourments de l'âme, à toutes les avanies que le corps peut subir, à une vraie tempête de huit jours, pas un, sur la Canada, ne s'est montré faible, pas un n'a fléchi! On n'avait pas encore en le temps, pour ébranler et braver la fermeté des vieillards ou des pères de famille, d'exploiter la douleur des femmes et des enfants. Au Canada, la tenue des républicains a été parvenue. Il s'y était formé comme une atmosphère de résignation et de courage, où les cœurs, du moins, respiraient à l'aise et se dilataient. Chaque soir, pour se raffraîchir dans l'épreuve, on se racontait les persécutions constamment déchaînées, sous les vieux régimes, contre les hommes de foi et de dévouement; les cabanons de Paris, les cellules de Doullens, les longs ennuis des loges à double grille du Mont St. Michel, si énergiquement racontés par mon ami Martin Bernard; et les plus convaincues montraient l'avenir, et ils parvenaient à ranimer toutes les espérances. Ça venait à soi, malgré une interdiction absolue et malgré les injures des gardiens, on chantait les hymnes de la République et du Socialisme. Quand nous chantaient à rebord, les proscrits, renfermés en face de nous faisaient silence, et quand nos voix se taisaient, l'hymne recommençait à tribord. Les matelots bravaient la consigne, et, se mêlant aux gardes-marmottes courroucés, nous écoutaient avec une visible émotion. Lachambeaudie disait ces paroles ou respire une charité si douce et à la fois si ardente. D'autres poètes racontaient les misères des peuples européens et flétrissaient le cynisme de leurs oppresseurs. Un d'eux, un jeune homme qui sera célèbre un jour, s'il n'est pas emporté par la réaction bonapartiste, E... V... nous récitait une satire brûlante que lui avaient inspirée les massacres de Naples et de Sicile. Il dénonçait à l'indignation de l'humanité le grand parjure royal du 15 mai 1848. Chaque de ses vers était une accablante allusion contre les massacres de Paris et des provinces, contre le parjure présidentiel, plus grand encore, le 2 décembre 1851. Le fils de la reine Hortense prenait place à même pilori que le fils de la reine Caroline. Louis-Bonaparte était écaré sous Bomba. La colère des gardiens montait à son paroxysme; le plus instruit des gardes s'exprimait: "C'est en vain que vous mettez là des noms de l'histoire ancienne; nous comprenons tout. Silence, ou je fais feu!" On rit à la bévue, mais il fallut bien se taire. Il n'y a pas d'opinion historique ou littéraire qui ait été respectée quand on peut l'appuyer d'un coup de pistolet.

Et bien! je le déclare, et je ne crains pas que les limiers de haute et basse police, toujours à l'affût des lâchetés et des défaillances, osent eux-mêmes affirmer le contraire: parmi tant d'hommes, habitués, presque tous, au bien-être, parmi ces pauvres gens de la campagne, dont la vie jusque-là si paisible était si brusquement livrée à tous les tourments de l'âme, à toutes les avanies que le corps peut subir, à une vraie tempête de huit jours, pas un, sur la Canada, ne s'est montré faible, pas un n'a fléchi! On n'avait pas encore en le temps, pour ébranler et braver la fermeté des vieillards ou des pères de famille, d'exploiter la douleur des femmes et des enfants. Au Canada, la tenue des républicains a été parvenue. Il s'y était formé comme une atmosphère de résignation et de courage, où les cœurs, du moins, respiraient à l'aise et se dilataient. Chaque soir, pour se raffraîchir dans l'épreuve, on se racontait les persécutions constamment déchaînées, sous les vieux régimes, contre les hommes de foi et de dévouement; les cabanons de Paris, les cellules de Doullens, les longs ennuis des loges à double grille du Mont St. Michel, si énergiquement racontés par mon ami Martin Bernard; et les plus convaincues montraient l'avenir, et ils parvenaient à ranimer toutes les espérances. Ça venait à soi, malgré une interdiction absolue et malgré les injures des gardiens, on chantait les hymnes de la République et du Socialisme. Quand nous chantaient à rebord, les proscrits, renfermés en face de nous faisaient silence, et quand nos voix se taisaient, l'hymne recommençait à tribord. Les matelots bravaient la consigne, et, se mêlant aux gardes-marmottes courroucés, nous écoutaient avec une visible émotion. Lachambeaudie disait ces paroles ou respire une charité si douce et à la fois si ardente. D'autres poètes racontaient les misères des peuples européens et flétrissaient le cynisme de leurs oppresseurs. Un d'eux, un jeune homme qui sera célèbre un jour, s'il n'est pas emporté par la réaction bonapartiste, E... V... nous récitait une satire brûlante que lui avaient inspirée les massacres de Naples et de Sicile. Il dénonçait à l'indignation de l'humanité le grand parjure royal du 15 mai 1848. Chaque de ses vers était une accablante allusion contre les massacres de Paris et des provinces, contre le parjure présidentiel, plus grand encore, le 2 décembre 1851. Le fils de la reine Hortense prenait place à même pilori que le fils de la reine Caroline. Louis-Bonaparte était écaré sous Bomba. La colère des gardiens montait à son paroxysme; le plus instruit des gardes s'exprimait: "C'est en vain que vous mettez là des noms de l'histoire ancienne; nous comprenons tout. Silence, ou je fais feu!" On rit à la bévue, mais il fallut bien se taire. Il n'y a pas d'opinion historique ou littéraire qui ait été respectée quand on peut l'appuyer d'un coup de pistolet.

Et bien! je le déclare, et je ne crains pas que les limiers de haute et basse police, toujours à l'affût des lâchetés et des défaillances, osent eux-mêmes affirmer le contraire: parmi tant d'hommes, habitués, presque tous, au bien-être, parmi ces pauvres gens de la campagne, dont la vie jusque-là si paisible était si brusquement livrée à tous les tourments de l'âme, à toutes les avanies que le corps peut subir, à une vraie tempête de huit jours, pas un, sur la Canada, ne s'est montré faible, pas un n'a fléchi! On n'avait pas encore en le temps, pour ébranler et braver la fermeté des vieillards ou des pères de famille, d'exploiter la douleur des femmes et des enfants. Au Canada, la tenue des républicains a été parvenue. Il s'y était formé comme une atmosphère de résignation et de courage, où les cœurs, du moins, respiraient à l'aise et se dilataient. Chaque soir, pour se raffraîchir dans l'épreuve, on se racontait les persécutions constamment déchaînées, sous les vieux régimes, contre les hommes de foi et de dévouement; les cabanons de Paris, les cellules de Doullens, les longs ennuis des loges à double grille du Mont St. Michel, si énergiquement racontés par mon ami Martin Bernard; et les plus convaincues montraient l'avenir, et ils parvenaient à ranimer toutes les espérances. Ça venait à soi, malgré une interdiction absolue et malgré les injures des gardiens, on chantait les hymnes de la République et du Socialisme. Quand nous chantaient à rebord, les proscrits, renfermés en face de nous faisaient silence, et quand nos voix se taisaient, l'hymne recommençait à tribord. Les matelots bravaient la consigne, et, se mêlant aux gardes-marmottes courroucés, nous écoutaient avec une visible émotion. Lachambeaudie disait ces paroles ou respire une charité si douce et à la fois si ardente. D'autres poètes racontaient les misères des peuples européens et flétrissaient le cynisme de leurs oppresseurs. Un d'eux, un jeune homme qui sera célèbre un jour, s'il n'est pas emporté par la réaction bonapartiste, E... V... nous récitait une satire brûlante que lui avaient inspirée les massacres de Naples et de Sicile. Il dénonçait à l'indignation de l'humanité le grand parjure royal du 15 mai 1848. Chaque de ses vers était une accablante allusion contre les massacres de Paris et des provinces, contre le parjure présidentiel, plus grand encore, le 2 décembre 1851. Le fils de la reine Hortense prenait place à même pilori que le fils de la reine Caroline. Louis-Bonaparte était écaré sous Bomba. La colère des gardiens montait à son paroxysme; le plus instruit des gardes s'exprimait: "C'est en vain que vous mettez là des noms de l'histoire ancienne; nous comprenons tout. Silence, ou je fais feu!" On rit à la bévue, mais il fallut bien se taire. Il n'y a pas d'opinion historique ou littéraire qui ait été respectée quand on peut l'appuyer d'un coup de pistolet.

Et bien! je le déclare, et je ne crains pas que les limiers de haute et basse police, toujours à l'affût des lâchetés et des défaillances, osent eux-mêmes affirmer le contraire: parmi tant d'hommes, habitués, presque tous, au bien-être, parmi ces pauvres gens de la campagne, dont la vie jusque-là si paisible était si brusquement livrée à tous les tourments de l'âme, à toutes les avanies que le corps peut subir, à une vraie tempête de huit jours, pas un, sur la Canada, ne s'est montré faible, pas un n'a fléchi! On n'avait pas encore en le temps, pour ébranler et braver la fermeté des vieillards ou des pères de famille, d'exploiter la douleur des femmes et des enfants. Au Canada, la tenue des républicains a été parvenue. Il s'y était formé comme une atmosphère de résignation et de courage, où les cœurs, du moins, respiraient à l'aise et se dilataient. Chaque soir, pour se raffraîchir dans l'épreuve, on se racontait les persécutions constamment déchaînées, sous les vieux régimes, contre les hommes de foi et de dévouement; les cabanons de Paris, les cellules de Doullens, les longs ennuis des loges à double grille du Mont St. Michel, si énergiquement racontés par mon ami Martin Bernard; et les plus convaincues montraient l'avenir, et ils parvenaient à ranimer toutes les espérances. Ça venait à soi, malgré une interdiction absolue et malgré les injures des gardiens, on chantait les hymnes de la République et du Socialisme. Quand nous chantaient à rebord, les proscrits, renfermés en face de nous faisaient silence, et quand nos voix se taisaient, l'hymne recommençait à tribord. Les matelots bravaient la consigne, et, se mêlant aux gardes-marmottes courroucés, nous écoutaient avec une visible émotion. Lachambeaudie disait ces paroles ou respire une charité si douce et à la fois si ardente. D'autres poètes racontaient les misères des peuples européens et flétrissaient le cynisme de leurs oppresseurs. Un d'eux, un jeune homme qui sera célèbre un jour, s'il n'est pas emporté par la réaction bonapartiste, E... V... nous récitait une satire brûlante que lui avaient inspirée les massacres de Naples et de Sicile. Il dénonçait à l'indignation de l'humanité le grand parjure royal du 15 mai 1848. Chaque de ses vers était une accablante allusion contre les massacres de Paris et des provinces, contre le parjure présidentiel, plus grand encore, le 2 décembre 1851. Le fils de la reine Hortense prenait place à même pilori que le fils de la reine Caroline. Louis-Bonaparte était écaré sous Bomba. La colère des gardiens montait à son paroxysme; le plus instruit des gardes s'exprimait: "C'est en vain que vous mettez là des noms de l'histoire ancienne; nous comprenons tout. Silence, ou je fais feu!" On rit à la bévue, mais il fallut bien se taire. Il n'y a pas d'opinion historique ou littéraire qui ait été respectée quand on peut l'appuyer d'un coup de pistolet.

Et bien! je le déclare, et je ne crains pas que les limiers de haute et basse police, toujours à l'affût des lâchetés et des défaillances, osent eux-mêmes affirmer le contraire: parmi tant d'hommes, habitués, presque tous, au bien-être, parmi ces pauvres gens de la campagne, dont la vie jusque-là si paisible était si brusquement livrée à tous les tourments de l'âme, à toutes les avanies que le corps peut subir, à une vraie tempête de huit jours, pas un, sur la Canada, ne s'est montré faible, pas un n'a fléchi! On n'avait pas encore en le temps, pour ébranler et braver la fermeté des vieillards ou des pères de famille, d'exploiter la douleur des femmes et des enfants. Au Canada, la tenue des républicains a été parvenue. Il s'y était formé comme une atmosphère de résignation et de courage, où les cœurs, du moins, respiraient à l'aise et se dilataient. Chaque soir, pour se raffraîchir dans l'épreuve, on se racontait les persécutions constamment déchaînées, sous les vieux régimes, contre les hommes de foi et de dévouement; les cabanons de Paris, les cellules de Doullens, les longs ennuis des loges à double grille du Mont St. Michel, si énergiquement racontés par mon ami Martin Bernard; et les plus convaincues montraient l'avenir, et ils parvenaient à ranimer toutes les espérances. Ça venait à soi, malgré une interdiction absolue et malgré les injures des gardiens, on chantait les hymnes de la République et du Socialisme. Quand nous chantaient à rebord, les proscrits, renfermés en face de nous faisaient silence, et quand nos voix se taisaient, l'hymne recommençait à tribord. Les matelots bravaient la consigne, et, se mêlant aux gardes-marmottes courroucés, nous écoutaient avec une visible émotion. Lachambeaudie disait ces paroles ou respire une charité si douce et à la fois si ardente. D'autres poètes racontaient les misères des peuples européens et flétrissaient le cynisme de leurs oppresseurs. Un d'eux, un jeune homme qui sera célèbre un jour, s'il n'est pas emporté par la réaction bonapartiste, E... V... nous récitait une satire brûlante que lui avaient inspirée les massacres de Naples et de Sicile. Il dénonçait à l'indignation de l'humanité le grand parjure royal du 15 mai 1848. Chaque de ses vers était une accablante allusion contre les massacres de Paris et des provinces, contre le parjure présidentiel, plus grand encore, le 2 décembre 1851. Le fils de la reine Hortense prenait place à même pilori que le fils de la reine Caroline. Louis-Bonaparte était écaré sous Bomba. La colère des gardiens montait à son paroxysme; le plus instruit des gardes s'exprimait: "C'est en vain que vous mettez là des noms de l'histoire ancienne; nous comprenons tout. Silence, ou je fais feu!" On rit à la bévue, mais il fallut bien se taire. Il n'y a pas d'opinion historique ou littéraire qui ait été respectée quand on peut l'appuyer d'un coup de pistolet.

Et bien! je le déclare, et je ne crains pas que les limiers de haute et basse police, toujours à l'affût des lâchetés et des défaillances, osent eux-mêmes affirmer le contraire: parmi tant d'hommes, habitués, presque tous, au bien-être, parmi ces pauvres gens de la campagne, dont la vie jusque-là si paisible était si brusquement livrée à tous les tourments de l'âme, à toutes les avanies que le corps peut subir, à une vraie tempête de huit jours, pas un, sur la Canada, ne s'est montré faible, pas un n'a fléchi! On n'avait pas encore en le temps, pour ébranler et braver la fermeté des vieillards ou des pères de famille, d'exploiter la douleur des femmes et des enfants. Au Canada, la tenue des républicains a été parvenue. Il s'y était formé comme une atmosphère de résignation et de courage, où les cœurs, du moins, respiraient à l'aise et se dilataient. Chaque soir, pour se raffraîchir dans l'épreuve, on se racontait les persécutions constamment déchaînées, sous les vieux régimes, contre les hommes de foi et de dévouement; les cabanons de Paris, les cellules de Doullens, les longs ennuis des loges à double grille du Mont St. Michel, si énergiquement racontés par mon ami Martin Bernard; et les plus convaincues montraient l'avenir, et ils parvenaient à ranimer toutes les espérances. Ça venait à soi, malgré une interdiction absolue et malgré les injures des gardiens, on chantait les hymnes de la République et du Socialisme. Quand nous chantaient à rebord, les proscrits, renfermés en face de nous faisaient silence, et quand nos voix se taisaient, l'hymne recommençait à tribord. Les matelots bravaient la consigne, et, se mêlant aux gardes-marmottes courroucés, nous écoutaient avec une visible émotion. Lachambeaudie disait ces paroles ou respire une charité si douce et à la fois si ardente. D'autres poètes racontaient les misères des peuples européens et flétrissaient le cynisme de leurs oppresseurs. Un d'eux, un jeune homme qui sera célèbre un jour, s'il n'est pas emporté par la réaction bonapartiste, E... V... nous récitait une satire brûlante que lui avaient inspirée les massacres de Naples et de Sicile. Il dénonçait à l'indignation de l'humanité le grand parjure royal du 15 mai 1848. Chaque de ses vers était une accablante allusion contre les massacres de Paris et des provinces, contre le parjure présidentiel, plus grand encore, le 2 décembre 1851. Le fils de la reine Hortense prenait place à même pilori que le fils de la reine Caroline. Louis-Bonaparte était écaré sous Bomba. La colère des gardiens montait à son paroxysme; le plus instruit des gardes s'exprimait: "C'est en vain que vous mettez là des noms de l'histoire ancienne; nous comprenons tout. Silence, ou je fais feu!" On rit à la bévue, mais il fallut bien se taire. Il n'y a pas d'opinion historique ou littéraire qui ait été respectée quand on peut l'appuyer d'un coup de pistolet.

Et bien! je le déclare, et je ne crains pas que les limiers de haute et basse police, toujours à l'affût des lâchetés et des défaillances, osent eux-mêmes affirmer le contraire: parmi tant d'hom

LE PAYS. EDITION HEBDOMADAIRE.

MONTREAL.

Judi, 5 Aout 1852.

Nouvelles d'Europe.

Le steamer Europa, parti de Liverpool le 17 juin, est arrivé samedi.

ENGLAND.—Les élections continuent en Angleterre, et sont un peu plus favorables au gouvernement qu'aux dernières dates.

EN IRLANDE, les haies de religion ont joué un grand rôle dans les élections, et des rixes sérieuses ont eu lieu entre les deux partis à Cork, Belfast, Limerick et ailleurs.

EN ECOSSE, l'élection des pairs s'est faite paisiblement; les pairs de l'ancien parlement ont été réélus.

EMUEE A BELFAST.—Une émeute des plus sérieuses a eu lieu à Belfast, le 15 juin, entre les catholiques et les protestants.

EN ANGLETERRE.—Les élections continuent en Angleterre, et sont un peu plus favorables au gouvernement qu'aux dernières dates.

EN IRLANDE, les haies de religion ont joué un grand rôle dans les élections, et des rixes sérieuses ont eu lieu entre les deux partis à Cork, Belfast, Limerick et ailleurs.

EN ECOSSE, l'élection des pairs s'est faite paisiblement; les pairs de l'ancien parlement ont été réélus.

EMUEE A BELFAST.—Une émeute des plus sérieuses a eu lieu à Belfast, le 15 juin, entre les catholiques et les protestants.

EN ANGLETERRE.—Les élections continuent en Angleterre, et sont un peu plus favorables au gouvernement qu'aux dernières dates.

EN IRLANDE, les haies de religion ont joué un grand rôle dans les élections, et des rixes sérieuses ont eu lieu entre les deux partis à Cork, Belfast, Limerick et ailleurs.

EN ECOSSE, l'élection des pairs s'est faite paisiblement; les pairs de l'ancien parlement ont été réélus.

EMUEE A BELFAST.—Une émeute des plus sérieuses a eu lieu à Belfast, le 15 juin, entre les catholiques et les protestants.

EN ANGLETERRE.—Les élections continuent en Angleterre, et sont un peu plus favorables au gouvernement qu'aux dernières dates.

EN IRLANDE, les haies de religion ont joué un grand rôle dans les élections, et des rixes sérieuses ont eu lieu entre les deux partis à Cork, Belfast, Limerick et ailleurs.

EN ECOSSE, l'élection des pairs s'est faite paisiblement; les pairs de l'ancien parlement ont été réélus.

EMUEE A BELFAST.—Une émeute des plus sérieuses a eu lieu à Belfast, le 15 juin, entre les catholiques et les protestants.

EN ANGLETERRE.—Les élections continuent en Angleterre, et sont un peu plus favorables au gouvernement qu'aux dernières dates.

EN IRLANDE, les haies de religion ont joué un grand rôle dans les élections, et des rixes sérieuses ont eu lieu entre les deux partis à Cork, Belfast, Limerick et ailleurs.

EN ECOSSE, l'élection des pairs s'est faite paisiblement; les pairs de l'ancien parlement ont été réélus.

EMUEE A BELFAST.—Une émeute des plus sérieuses a eu lieu à Belfast, le 15 juin, entre les catholiques et les protestants.

EN ANGLETERRE.—Les élections continuent en Angleterre, et sont un peu plus favorables au gouvernement qu'aux dernières dates.

EN IRLANDE, les haies de religion ont joué un grand rôle dans les élections, et des rixes sérieuses ont eu lieu entre les deux partis à Cork, Belfast, Limerick et ailleurs.

EN ECOSSE, l'élection des pairs s'est faite paisiblement; les pairs de l'ancien parlement ont été réélus.

EMUEE A BELFAST.—Une émeute des plus sérieuses a eu lieu à Belfast, le 15 juin, entre les catholiques et les protestants.

EN ANGLETERRE.—Les élections continuent en Angleterre, et sont un peu plus favorables au gouvernement qu'aux dernières dates.

EN IRLANDE, les haies de religion ont joué un grand rôle dans les élections, et des rixes sérieuses ont eu lieu entre les deux partis à Cork, Belfast, Limerick et ailleurs.

EN ECOSSE, l'élection des pairs s'est faite paisiblement; les pairs de l'ancien parlement ont été réélus.

Calcula, ainsi que le sud et l'est du Bengale, ont été visités par une violente tempête, qui a renversé 2,657 chaumières, 526 maisons, et 40 grandes bâtisses.

Le steamer Robt. Brown, parti de Amoy pour la Californie, ayant 400 émigrants à bord, fut saisi par eux, et le capit. Bryson, les officiers et une partie de l'équipage massacrés.

Le vaisseau fut repris après qu'un grand nombre eurent débarqué à une île près de Formose, et fut ramené à Amoy avec 21 Chinois.

Le steamer Semiramis et le brick-de-guerre Lily allèrent à la recherche de ceux qui étaient débarqués et réussirent à en capturer la plus grande partie et à les ramener à Amoy.

Les Chinois disent qu'ils sont révoltés, parce qu'on leur avait coupé leur longue chevelure et pour d'autres mauvais traitements; mais il y avait à bord des bandits renommés qui s'étaient embarqués dans le dessein d'emparer du vaisseau, supposant qu'il y avait à bord une grande quantité d'or.

L'Adresse de M. Papineau. Le Patriote de Toronto rapporte plusieurs extraits de l'adresse de M. Papineau, en d'autres le passage qui a trait au ministère Lafontaine-Baldwin, celui qui se rapporte à l'annexion, et il conclut en disant: " Ses remarques sur le présent ministère "

" sont tellement intelligibles que nous ne pouvons décourvir jusqu'où il est disposé à le soutenir. Dans tous les cas, il n'exprime pas grande confiance en lui. " Voici ce qu'en dit M. Papineau: " Ces enseignements ne doivent pas être perdus pour leurs successeurs. "

Dans le nouveau ministère, quoiqu'il soit peut-être resté assez du vieux levain pour alarmer, sont entrés aussi des hommes progressistes, qui peuvent faire naître l'espoir d'un meilleur avenir, s'ils sont judicieusement et non servilement approuvés et encouragés. "

Pour un partisan enroulé, qui ne voit dans la politique qu'une guerre acharnée, dans la chambre d'assemblée qu'un champ de bataille, dans les membres que deux camps ennemis, le langage de M. Papineau doit être en effet intelligible, car il proclame son indépendance absolue des hommes, prêt à les soutenir, à les encourager dans leurs projets sages et utiles, mais également prêt à se tourner contre eux s'ils cessaient de marcher droit. "

Si tous les membres de la chambre agissaient comme le fait M. Papineau, le peuple conduirait les affaires en pratique, comme il est censé le faire en théorie; nous aurions des ministres qui rivaliseraient entre eux à qui ferait le plus de bien—au lieu qu'aujourd'hui ils rivalisent à qui fera le plus d'insolence au peuple! On ferait passer le bien public, les principes, avant son parti, au lieu qu'aujourd'hui on ne voit qu'une chose, le maintien du parti au pouvoir; et l'on appelle cela un système—on ose le proclamer, et le peuple ne pourchasse pas ces manigances politiques! "

L'Adresse de M. Papineau et le Pilot. L'organe de M. Hincks, dans le Bas-Canada, vient de donner son appréciation de l'adresse de M. Papineau. Il est vrai que dans les deux colonnes et quart que consacre le Pilot à ce sujet, il est moins question de l'adresse, que d'un contraste qu'il établit entre l'état du Bas-Canada avant l'Union, et celui dans lequel nous nous trouvons depuis l'Union. Inutile de dire que l'organe attribue le peu de progrès matériels que nous avons pu faire, à la bienheureuse Union, et au ci-devant ministère qui en était le plus zélé champion.

Les circonstances n'y sont pour rien; le mouvement accéléré de l'industrie et du commerce qui emporte aujourd'hui toutes les nations, et à l'influence duquel nous n'avons pu nous soustraire, a raison de notre proximité des Etats-Unis; l'émigration sans cesse croissante de l'Irlande, que son peuple semble abandonner—rien de cela n'est compté par le Pilot, tout est dû au génie de M. Hincks, sans doute, et à l'influence heureuse de l'Union.

On article est assaisonné de niaiseries injures à M. Papineau, que l'écrivain rend absolument responsable de l'état de malaise de la province avant 1837. L'écrivain du Pilot, dans son adoration vertigineuse des rails et des canaux, (que nous regardons comme un des grands moyens de prospérité d'un peuple quand l'esprit de calcul et de réflexion préside à leur entreprise) oublie complètement qu'il est des considérations pour un peuple qui doivent l'emporter sur ses intérêts matériels, et que les nations les plus éclairées, les Anglais, les Américains, les Français ont sacrifié quelquefois leurs intérêts matériels à la défense de leurs droits politiques, de leurs libertés civiles et religieuses.

Mais nous croyons que le rédacteur n'est pas susceptible de comprendre ces remarques qui ne se réduisent pas en livres, chapitres et deniers, seul argot que semble parler le rédacteur à l'instar de son patron, le plus grand agioteur public que Dieu ait envoyé à une colonie sous forme de fleau.

Le rédacteur du Pilot, qui n'a lu de notre histoire que les calomnies et les mensonges de nos ennemis, qui n'a retenu que ce qui peut lui fournir l'occasion d'une injure à l'adresse des hommes qui nous ont rendus les plus grands services alors, le rédacteur du Pilot ne sait peut-être pas que M. Papineau, suivi de messieurs Lafontaine et Morin, combattait alors pour obtenir la véritable responsabilité des officiers de la couronne au peuple—pour arracher au pouvoir le contrôle des deniers publics—pour régler le tirage des jurés—pour changer la constitution du conseil législatif—pour diminuer le patronage et la corruption du gouvernement—pour donner au peuple l'éducation qu'on lui refusait—c'est-à-dire pour arracher au pouvoir la bourse publique dont il disposait arbitrairement, et la vie des citoyens qui n'était assurée par aucune garantie. Et c'est un être inconnu, cerivailler payé à tant la ligne, qui viendra se permettre de jeter à tout notre passé l'ordre et l'ignorance!!

Portant lord Durham déclare que des anglais n'auraient pas souffert l'oppression contre laquelle se dressait M. Papineau, soutenu de tout le peuple du Bas-Canada, qu'il contient cependant dans la légalité pendant si longtemps, et qu'il aurait encore contenu dans ces bornes, sans les coups de tête de ceux qui dans le temps mettaient à l'abri de son non pour pousser un peuple à l'arbitraire, tyranniquement, odieusement dépourvu d'âme, si non de tous ses droits; il serait déclaré incapable de participer par son vote à la nomination des honorables qui siègent sur les coussins moelleux et dorés

Mais à quoi sert, avec des hommes payés pour diffuser, de rappeler tout un passé ou pour exhorter à l'avenir, mais certainement honorable pour eux et pour M. Papineau qui était notre organe.

Et tout ce fatras de deux colonnes vient mourir dans cette phrase de flagornerie maladroite: " Les talents de M. Papineau, son expérience et son énergie pourraient indubitablement devenir utiles au pays, mais le mal est qu'il ne veut pas les employer " ainsi. "

C'est-à-dire que M. Papineau ne veut pas vendre son honnêteté, son intégrité au pouvoir pour une place, et certes on la lui ferait lucrative. Mais le Pilot sait qu'il n'y a pas de compromis possible avec un tel homme, et que le aut cessar, aut nullus venit dire pour lui ou le peuple ou personne.

En arrivant en Canada M. Papineau a étudié la nouvelle forme de gouvernement que nous a octroyé la métropole. Il s'est aperçu que l'arbitraire, la tyrannie, la corruption n'avaient été que déplacées, qu'il existait autant et d'un manière plus odieuse encore qu' auparavant; il a vu que les deniers publics, bien que nominativement sous le contrôle de l'assemblée, étaient plus honteusement gaspillés qu'autrefois, par de prétendus officiers responsables qui dictent en maîtres leurs volontés aux constituants qu'ils mènent en laisse. Il a vu une prospérité mensonge, factice; une caisse publique vide ou plutôt remplie des preuves de nos engagements; un revenu considérablement enfié; il est vrai depuis son départ—mais revenu créé moins par l'augmentation des affaires que par la progression de l'impôt.

Il a vu des hommes autres fois démocrates devenus centralisateurs à l'excès, voulant tout conduire par eux-mêmes, tout refuser au peuple de peur de s'affaiblir un peu, s'entourer de sycophantes et d'adulateurs comme ils le sont eux-mêmes de l'Angleterre; il a vu ces hommes singes de ci-devant gouverneurs et reproduire les actes qu'ils avaient autrefois exercés. Il a vu toutes ces infamies, et parce qu'il n'applaudit pas, qu'il déclare le dégoût qu'il en ressent, le Pilot qui, lui, est né, a grandi, s'est enrichi, se soutient encore de tout ce tripatouillage, le Pilot avait le droit de l'insulter, d'insulter même M. Lafontaine, M. Morin, M. Viger, M. Vallières, M. Bourdages, M. Bédard, et une foule d'autres hommes qui avec lui, et avec eux ont honorablement combattu dans le temps? "

Il est vrai que la plupart d'entre eux, pas tous, ont tourné le dos depuis—il est vrai qu'ils ont préféré les douceurs du pouvoir, de la fortune, à la cause ingrate du peuple. Presque seul maintenant il ne consent à rentrer dans la vie publique que parce que ses compatriotes l'y forcent, mais il y rentre avec les mêmes idées de liberté d'augmentation du contrôle populaire sur le pouvoir, d'hostilité à l'arbitraire.

Bien loin de vouloir l'agitation et l'opposition systématique, comme le dit faussement le Pilot, il témoigne son espoir que la nouvelle administration se montrera plus éclairée que la précédente; mais il parle aussi du vieux levain et le Pilot devient instinctivement que M. Hincks n'est pas étranger à cette expression; et de là sa tirade malicieuse. Heureusement, et de fait est consolant pour M. Papineau, une foule de journalistes d'une autre origine que la nôtre, tout en déclarant qu'ils ne partagent pas intégralement ses opinions politiques, lui rendent la justice due à l'homme d'état qui a passé par une époque aussi difficile que celle de nos années luttes, et qui en est sorti avec une réputation d'honnêteté, d'intégrité telle que même ses anciens adversaires viennent de lui rendre un témoignage qui doit être glorieux pour lui, en l'appelant malgré lui à l'honneur de le représenter en parlement.

En présence d'un pareil accord, et d'un fait d'une aussi immense portée, l'article du Pilot reste ce qu'il est une petite misérable diatribe, des plus maladroites, qui dans sa fureur frappe à droite et à gauche, amis et ennemis, qui déshonore le journal assez passagèrement pour lui donner le jour, pendant qu'elle n'a point eu à la hauteur de la semelle des souliers de l'homme qu'elle attaque.

(Du Toronto Examiner.) M. Papineau. " Ce vieux vétérán de la cause populaire dans le Bas-Canada vient de publier une longue adresse à ses constituants, dont nous extrayons quelques extraits, illustrant son caractère politique, et exprimant son opinion sur le dernier et le présent ministère. Malgré que nous puissions différer d'opinion avec M. Papineau sur quelques questions d'intérêt public, nous ne le regardons pas moins comme un des chefs du parti progressiste du Bas-Canada, et comme tel méritant l'appui et la coopération de tout homme libéral. Nous regrettons de n'avoir pas suffisamment d'espace pour publier tout ce document. "

Un projet. Il y a quelque temps nous annonçons d'après le St. John's News que M. Morin préparait un bill pour rendre électif le conseil législatif actuel. Nous exprimions alors l'espoir que d'une semblable mesure on bannirait toute idée étroite et mesquine, qu'on s'efforcerait de la faire aussi large, aussi complète, aussi démocratique que possible, et que, sans s'occuper des petits intérêts du présent, on fonderait quelque chose de rationnel et de durable.

Si nous en croyons le journal déjà cité, ses espérances et les nôtres ne se réaliseraient pas; M. Morin au lieu de vouloir une véritable réforme, n'aurait en vue que d'amuser l'opinion publique par une maigre concession, que de donner quelque popularité à l'administration dont il fait partie, au moyen d'une mesure qui ne serait qu'un leurre et dont les effets pour le bien du pays seraient presque nuls.

Il paraîtrait que le Conseil, tel que voudrait le constituer M. Morin, serait élu par un nombre limité d'électeurs à qui on demanderait une qualification pécuniaire encore plus forte que celle requise pour avoir droit de voter aux élections des membres de l'assemblée législative. Ce serait ajouter une troisième catégorie de voteurs aux deux déjà existantes. Ainsi un certain nombre des citoyens qui votent actuellement aux élections municipales et parlementaires, seraient exclus du droit de nommer les membres du Conseil législatif soi-disant électif.

Par ce système il y aurait trois classes d'électeurs, bien distinctes, bien séparées, bien différentes; le riche voterait aux élections municipales de l'assemblée et du Conseil législatif, tandis que le pauvre serait injustement, tyranniquement, odieusement dépourvu d'âme, si non de tous ses droits; il serait déclaré incapable de participer par son vote à la nomination des honorables qui siègent sur les coussins moelleux et dorés

du Conseil législatif. Sera-ce là de l'égalité devant la loi? Aurait-on l'impudence d'appeler cela de l'équité et de la justice! Nous le demandons à tous les hommes impartiaux que les capricieuses, les faveurs et les carresses du pouvoir n'ont pas rendus aveugles et sourds, y a-t-il de la sagesse, de la prévoyance, de l'intégrité, du bon sens, de la moralité à refuser au pauvre un droit qu'on accorde à l'opulent, pour la seule, unique et méprisable raison que l'un a des yeux et que l'autre n'en a pas! Est-il juste d'enlever à celui qui possède peu le droit de contrôler les gouvernements, lorsque c'est lui qui souffre le plus de leurs abus, de leurs fautes et de leurs malades sens? "

Ne serait-il pas mieux de détruire tous ces petits, odieux et ridicules systèmes de privilège, de castes, d'exclusion, d'inégalité pour mettre à la place le suffrage universel? N'est-ce pas le plus juste et le plus rationnel de donner à tous le droit de voter aux élections municipales et parlementaires, au lieu de faire de ce droit le monopole de quelques-uns? "

Nous avons prié la Minerve dernière de s'enquérir de M. John Young, son ami, de l'époque de la reprise des travaux du Palais de Justice. Nous attendons encore la réponse.—C'est qu'elle n'a rien de recommandable à nous communiquer sur le compte du ministère à ce sujet; sans quoi elle ne serait pas muette si long-temps.

On dit que cette suspension indéfinie de ce que le ministère Bas-Canadien est partagé sur la question. M. Drummond voulait une modification, et d'autres membres soutenaient le chef-d'œuvre de M. Bourret qui à l'appui de M. Lafontaine. Il paraît que les partis se contre-balançaient justement, puisque la victoire hésite si long-temps.

Nous trouvons le passage suivant sur cette question dans l'Avenir du 28 juillet: " Cet état dure depuis près de deux mois à des frais et des dommages énormes. Qui paiera ces frais et ces dommages; sera-ce ceux qui ont eu l'ineptie d'adopter sans réflexion ces plans viciés ou bien ceux qui, jouant ces plans mauvais, tiennent les travaux suspendus pendant si long-temps, tandis qu'ils auraient pu sans beaucoup de délai, ordonner les changements nécessaires? Oh! non, ce seront toujours les contribuables qui paieront! Et pourtant nous avons un gouvernement économique. "

Les organes pourraient-ils informer ceux qui paient, de ce que le gouvernement entend faire à ce sujet? " " Que l'on calcule les dommages que les entrepreneurs vont exiger pour leur perte de temps; combien ils obtiendraient pour les changements, etc., etc. et l'on aura une idée de ce que les pauvres plaideurs auront à payer. La première estimation était de \$10,000, mais nous sommes portés à croire que l'édifice coûtera près de \$75,000 avant qu'il soit terminé. Paie, pauvre peuple, paie! Les pots sont cassés! "

Si le projet ministériel crée une troisième classe d'électeurs, s'il demande une qualification d'argent aux citoyens qui brigueront les suffrages pour devenir membres du Conseil législatif, s'il donne huit ans de durée au mandat des Honorables, il est fonderie ment mauvais et il accuse chez celui qui l'a conçu une petitesse de vue, un manque de patriotisme que nous nous réservons de qualifier, plus tard.

C'est là la réforme que nous préparons le ministère, elle ne mérite pas ce nom, et cela n'est certes pas ce que nous demandons et ce que le pays attend. Ce n'est pas un projet étroit, mesquin, et arraché par lambeaux, comme cela, que nous espérons et que nous désirons voir adopter par la législature. Ce n'est certes pas dans les 92 résolutions, cette immortelle attestation de la barge de vue et du libéralisme qui guidait les hommes d'état d'alors, que l'on a été chercher des inspirations pour la préparation d'une pareille loi; ce ne sont pas les patriotes éclairés et généreux d'avant 37 qui auraient rédigé un semblable projet de loi, il atteste au contraire que certains hommes n'ont pas oublié les leçons politiques que leur a données lord Sydenham.

Nous aimons à savoir des " organes, " et surtout du Canadien, l'organe par excellence, si ce n'est là les principales dispositions de bill que le ministère entend présenter. Si cela est, il accuse chez ses auteurs un manque de bonne foi et d'honnêteté, un désir de leur, d'amuser, de se jouer de l'opinion publique, que nous condamnons hautement.

Qu'on songe, les demi-mesures, les expédients, les armoiries, démontrent la faiblesse, l'impuissance des gouvernements, et ne peuvent pas tromper long-temps le peuple; ce ne sont pas des semblants, des fantômes, des ombres de réformes qu'il nous faut, mais bien des mesures larges dans leur conception, et progressives dans leur but.

Les Canadiens renonçant à un demi-cent pour se jeter dans un pis-aller. Nos lecteurs se rappelleront, sans doute, les discussions que nous avons eu avec le Canadien au sujet des contradictions de M. Hincks sur la fameuse question du chemin de fer d'Halifax à Québec. Notre confrère avait fini, la mauvaise humeur l'entraînant, par se servir à tort d'expressions moins simples ne fesaient plus défauts sous sa plume. Notre prétention était celle-ci: M. Hincks avait d'abord dit en 1848 que la ligne du nord n'était pas profitable; ensuite en 1851 dans la chambre d'assemblée prouvé par des chiffres que cette même ligne serait très profitable; cela pour engager le Parlement à mettre à sa disposition la bagatelle de quatre millions de louis; mais à l'emprunt projeté, il y avait une condition en faveur du Nouveau-Brunswick, cette condition Lord Grey, le ci-devant secrétaire des colonies, la repoussa préemptoirement; dès lors tous les plans de notre financier tombaient. Il ne se tient pas pour battu; il veut un chemin de fer, il fait consentir le Nouveau-Brunswick à une nouvelle ligne; cette dernière déplaît à celle du nord; M. Hincks lui prouve par des chiffres, que cette même ligne aujourd'hui n'est plus rien et la Nouvelle-Ecosse finit par se rendre avec répugnance aux arguments logiques ou illogiques de notre habile ministre des finances.

Voilà ce que nous osons émettre l'opinion que les motifs de M. Hincks avec toutes ces contradictions, sont plus que difficiles à expliquer et qu'il faut se défier ou bien de son jugement ou bien de sa capacité. Le Canadien répond sur un ton très haut; il est faux que la ligne du nord n'ait jamais été choisie, il est faux, etc., etc.

Maintenant vis-à-vis d'un autre adversaire, comme il faut changer d'argument, le même Canadien, journal plus officieux encore qu'officiel, s'exprime ainsi: " Avec M. Howe, nous avons toujours été pour la ligne du nord ou du golfe, pour des raisons qu'il est inutile de répéter ici; mais lorsque, par suite de la jalousie du Nouveau-Brunswick, il fallut renoncer à cette ligne, nous avons, avec M. Howe, accepté celle par la vallée du St. Jean comme un " pis aller " ; et, avec M. Howe, nous n'accusons pas M. Hincks, mais le ministère Derby, du rejet de cette dernière. "

Donc la ligne du nord était seule sur le tapis entre les trois gouvernements coloniaux, jusqu'au refus de lord Grey dont nous avons parlé plus haut. Le Canadien le savait bien, lorsqu'il était utile à ses maîtres, à ceux qui le paient et qui paient ceux qui servent dans ses colonnes d'écrire le contraire, et l'écrivit. Aujourd'hui, il est utile vis-à-vis d'un autre adversaire d'avouer la vérité, et le Canadien l'avoue. De tout ceci il résulte que moralement parlant la presse gouvernementale en ce pays est tellement dégradée que rarement le public s'aura quand on ne elle dira vrai, sur les hommes et sur les choses.

Et bien! c'est le système tel qu'il existe aujourd'hui, système qui couvre d'un semblable avilissement le caractère des écrivains publics, c'est ce système corrompu et corrupteur, que les démocrates veulent ruiner et détruire de fond en comble pour en établir un autre plus intégral et plus irréprochable. Ont-ils tort? Ce sera la génération actuelle et celles qui la suivront qui le décideront, et nous ne doutons pas d'un jugement favorable.

La Minerve s'indigne de ce que nous avons l'air de penser que c'est une querelle que nous sommes à faire aux Américains relativement aux pêcheries. " Tout en croyant que le droit est en faveur des colonies dans cette question, personne ne saurait se cacher que pendant trente ans l'Angleterre n'a pas mis en force le traité de 1818. Pendant trente ans elle a laissé de fait aux pêcheurs américains la faculté de faire la pêche dans nos eaux et sur nos côtes, sans y faire beaucoup d'attention, puis tout à coup, elle met le traité en force dans toute sa rigueur, sans avertissement suffisant à ceux qui se sont engagés dans cette industrie, de prendre des moyens de l'exercer dans d'autres parages à l'avance. " Ensuite les Français, avec qui le même traité existe, ne sont pas inquiétés dans les pêcheries. Tout cela n'empêche pas un droit d'exister sans doute, mais peut porter à penser que son exercice rigoureux et imprévu n'est qu'un moyen d'arriver à des résultats ultérieurs, et c'est en ce sens que nous entendons le mot que nous employons plus haut.

Nous remarquons en passant que le ton des journalistes républicains est généralement très modéré; les principaux surtout se montrent et doivent se montrer en faveur de notre prétention. Sans cette prudente marche, on ne sait pas où les choses pourraient aller. Si nos organes du gouvernement pouvaient seulement les imiter! "

Dans tous les cas, nous espérons, comme le Courrier des Etats-Unis en manifestait l'espoir, que cette difficulté va servir d'occasion à un règlement de compte que toutes les parties désirent et auquel les provinces anglaises et les Etats-Unis gagneront infailliblement.

Les Commissaires sur l'Indemnité. Un correspondant du Montreal Herald dit qu'il tient de bonne source que le gouvernement a demandé aux commissaires sur l'indemnité des pertes de 37-38, le remboursement de sommes considérables qu'ils ont obtenues sous prétexte de services rendus. Le correspondant ajoute que le gouvernement emploiera les moyens légaux contre aucun de ceux qui refuseront de rembourser les sommes demandées. Nous souhaitons que ce correspondant soit bien informé, comme il le dit, car MM. les commissaires ont pris leur part trop grande de l'argent du peuple, pour qu'il ne soit pas temps de leur faire rendre leurs comptes. Il est vrai qu'il aurait été mieux, comme dit le correspondant, d'examiner la valeur de leurs demandes avant de les payer; mais enfin, mieux vaut tard que jamais.

passage libre du bois américain par la rivière St. Jean, 40. reconnaissance du droit des Américains de pêcher et sécher leur poisson sur toutes les côtes des colonies, comme les Anglais et les colons eux-mêmes, — en un mot comme les Américains l'avaient d'après les traités de 1793.

Cette mesure, si l'Angleterre y donnait la main, serait certainement à l'avantage des deux pays. Mais comme dit le Journal de Commerce de New-York, il est douteux que les arrière-pensées de chaque pays trouvent le projet favorable.

Les Américains ne remarqueraient probablement l'importance pour eux de la libre navigation du St. Laurent et du St. Jean, surtout le droit illimité de pêche. Ils n'envisageront probablement que l'immense concession que porte le projet dans la réciprocité des produits du sol et de la mer—pendant que leurs produits manufacturés sont exclus.

D'un autre côté les politiques anglais, et nos hommes conservateurs ici, ne voudront absolument voir que l'abandon du droit de souveraineté que nous faisons, en accordant la libre navigation de nos eaux intérieures à une nation étrangère. Ils ne s'arrêteront que peu aux profits que nous procurera le libre échange tel que proposé, qui est tout à notre avantage.

Esérons pourtant que la masse des citoyens ne pensera pas comme les arrière-pensés, et qu'elle mettra de côté préjugés et haines nationales dans l'intérêt commun de deux peuples, faits pour vivre dans des relations continuelles et intimes.

Affaire St. Maurice. Les documents qui nous ont été transmis, relativement à l'affaire d'un voyageur parle, sont tellement longs qu'il nous est impossible de les publier. Ce sont les dépositions de M. Pacaud, et des affidavits de plusieurs personnes, contre les habitants du comté de Champlain, que M. Pacaud traduisait en justice pour la manière dont ils s'étaient conduits envers lui.

Les habitants du comté, indignés de la transaction qui avait eu lieu entre M. Pacaud et le gouvernement relativement au pont St. Maurice, se rendirent à la séance du conseil du comté, qui avait lieu à Ste. Geneviève le 14 juin. Des résolutions furent proposées par lequel un, censurant fortement le maire, M. T. H. Pacaud, pour la conduite qu'il avait tenue dans l'affaire de trois ponts du comté, et demandant que ses transactions fussent rescindées par le conseil. M. Pacaud donna des explications sur sa conduite et produisit les documents qu'il avait en sa possession; mais la foule s'excitant de plus en plus menaça M. Pacaud et lui eut peut-être fait un mauvais parti, si celui-ci n'eût eu prudence de laisser la salle du conseil.

Après son départ, le conseil choisit un président pro tempore et adopta les résolutions qui avaient été préparées. M. Pacaud fit traduire devant les magistrats M. L. E. Dubord, de Champlain, et plusieurs autres, qui paraissaient conduire la foule, et après l'audition des témoins, la cour a libéré les prisonniers. Comme le fait remarquer notre correspondant, la cour était présidée par M. Tarcoite!

Un voyageur revient à la charge et nous prie dans une correspondance de publier deux dies affidavits qu'il nous a transmis, tout cela pour prouver que les quatre ou cinq cents personnes qui se sont réunies à Ste. Geneviève étaient " une foule ignorante, brutale, et incapable d'apprécier le vrai mérite de " la transaction au point de vue de la municipalité. "

Nous avons lu les affidavits en question qui ne prouvent rien de semblable. Nous prendrons donc la liberté de ne pas les publier, plus que la lettre d'un voyageur. Ce n'est pas que nous approuvions les mauvais traitements qu'on aurait voulu faire subir à M. Pacaud, si toutefois c'est le cas—chose que nous ne pouvons pas encore le dire, car nous sommes siomons la violence de quelque part qu'elle vienne. Mais nous comprenons pourtant l'indignation des habitants de Champlain qui avaient autorisé leur maire à recevoir au nom de la municipalité les trois ponts du gouvernement et qui à leur stupéfaction profonde apprennent que leur habile et patriote maire a pris deux ponts pour la municipalité, et a gardé le troisième le plus lucratif pour lui-même, sous un prétexte ou sous un autre.

Les organes, le Canadien et la Minerve, dorment-ils depuis la publication de l'affaire du pont St. Maurice! Ils doivent savoir que le public a droit d'attendre d'eux des explications sur la singularité de la conduite du gouvernement dans toute cette affaire. Encore une fois, nous le leur demandons, comment expliquent-ils cet imbroglio!

Le Transcript nous annonce quasi-officiellement le choix de M. Sanfield McDonald fait par le ministère pour être Orateur du prochain Parlement. Et la langue française en faveur de laquelle l'on avait fait de si éloquentes réclamations! ah bah! disent les ministres, il s'agit bien de cela maintenant! ah bah! répéteront les " organes " ministériels!.... Et vous verrez qu'ils essaieront de prouver que M. MacDonald entend le français. Car voyez-vous nos hommes patriotes et ceux qui leur servent de porte-voix connaissent si bien ce que c'est que le bienheureux gouvernement responsable, et les moyens qu'il faut employer pour le maintenir.

Quelques feuilles de H. C. comme le Brant Herald par exemple, parlent du droit de M. MacDonald à la place d'orateur, comme inattaquable! C'est une singularité chose qu'un pareil droit.

Le Conseil de ville a député le maire et M. Marchand qui ont dû se joindre à deux membres du comité de secours pour aller négocier avec le gouvernement un emprunt de \$200,000 garanti par la ville, afin de mettre les incendiés à même de se rétablir.

Nous espérons que cet emprunt pourra se faire à des conditions très faciles, vu le crédit de la province sur les marchés anglais. Nous aimons que nos ministres étudient à ce sujet le pamphlet de M. Kierzkowski sur l'établissement du crédit foncier en Canada. Le malheur dont Montréal vient d'être frappé doit nous faire comprendre l'importance d'une pareille institution quand même nous ne l'aurions pas appréciée déjà pour les avantages qu'en devrait retirer l'agriculture.

A la séance de vendredi dernier le comité pour l'élargissement des rues fait un rapport pour élargir la rue Ste. Catherine, la dépense devant porter pour un tiers sur la corporation, et deux tiers sur les propriétaires de chaque côté.—Cet élargissement donnerait 60 pieds à la rue depuis la rue St Denis

jusque chez les héritiers Phillips, le tout devant coûter £1330.

Le comité recommande aussi l'élargissement de la rue Laguchetière au dépens des propriétaires.

Il s'éleva une discussion sur ce rapport, MM. Homier, Marchand, Valois prétendant que la ville devait porter cette dépense comme elle se chargeait de celle de la continuation de la rue Craig. Ces trois messieurs avec M. Romuald Trudeau, votèrent pour un amendement dans le sens de leurs remarques.

Le comité du feu dans la même séance fit un rapport pour permettre à M. Megorian de faire quelques altérations à son établissement.

M. Megorian est un homme très industriel et très actif qui mérite l'encouragement de ses concitoyens. Mais nous devons dire en même temps que le conseil de ville a tort de permettre à M. Megorian d'améliorer son établissement dans la situation où il se trouve.

Cette fabrique répand une infection dont peuvent témoigner presque tous les promeneurs sur la rue Craig et le Champ-de-Mars. On ne devrait pas, au centre de la ville, tolérer de ces établissements qui par eux-mêmes sont de véritables nuisances publiques, car il n'est pas possible de respirer un air pur de le voisinage de cette fabrique. Chaque fois donc qu'on permet à ce monsieur de se raffermir dans la position qu'il a prise, c'est un tort bien grave que l'on cause aux citoyens et surtout aux propriétaires voisins dont les biens-fonds n'ont pas de valeur en partie pour cette raison.

M. Whitney a été nommé vice-maire pour remplacer M. Wilson pendant la mission de celui-ci auprès du gouvernement.

La Corporation et le feu du 8 juillet. Nous publions plus loin le rapport du comité de l'eau relativement à l'approvisionnement de la ville lors du dernier incendie des 8 et 9 juillet. Comme on le verra, il cherche à se dispenser de l'accusation portée contre la corporation, pour l'imprévoyance dont elle fit preuve en vidant le réservoir et arrêtant au même temps l'aqueduc. Le comité, tout en disant que la ville était suffisamment approvisionnée d'eau, avoue pourtant qu'il ne peut se rendre compte du manque d'eau dans la rue St. Laurent lorsque le feu commença, se qui, rapproché du rapport des capitaines de pompes, par lequel il est prouvé que le manque d'eau seul fut la cause de l'incendie, peut donner lieu à des remarques très sévères sur la conduite de la corporation, et sur l'inefficacité des précautions prises pour l'approvisionnement de la ville.

